



CONSEIL MUNICIPAL 22 novembre 2011 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance: 28

Francis Adolphe, Maire

M. Farid Faryssy – Mme Catherine Setruk - M. Bruno Gandon -
Mme Carole Hadj-Mahdi – M. Jean-Pierre Cavin - Mme Nicole Senoble –
M. Alain Farfal - Mme Laurence Bosserai – M. Serge Andrieu –
Mme Agnès Moisson – M. Fabien Haud (**Adjoint au Maire**)
Mme Christine Michaut – M. Gérard Rolland - M. Guy Largier - M. Robert
Arnoux – Mme Michelle Gallichio - M. Angelo Maccagnan - Mme Gaëlle
Bozane – Mme Lydie Mascia - Mme Priscilla Vitel – M. Jean-François Senac -
Mme Nicole Cordonny – M. Olivier Lapiere - Mme Sylvie Le Berre –
M. Laurent Penard - M. Jean-Luc Becker– Mme Dominique Lemaire
(**Conseillers Municipaux**)

Absents Excuses :

M. Joël Botreau – procuration à M. Le Maire
Mme Sophie Guillet – procuration à Mme Le Berre
Mme Béatrice Rolland – procuration à M. Rolland
Mme Anne-France Breuillot -procuration à M. Farfal et entre en séance
pendant la lecture du rapport n°8
Mme Marie-Suzy Pons-Mermet, Absente
Mme Oosterlynck entre pendant la lecture du rapport n°1
M. Patrick Bassot, Absent excusé

Secrétaire de séance : Madame Christine MICHAUT

○○○○○○○

Le procès verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le procès-verbal, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

<p><u>RAPPORT N°1 :</u> <u>SAG – M. Le Maire</u></p>	<p style="text-align: center;">AVIS SUR LE PROJET DE PERIMETRE D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ISSU DE LA FUSION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN ET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE SAULT, DES SORGUES DU COMTAT ET DES TERRASSES DU VENTOUX</p> <p>Présents : 29 - Procurations : 4</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a émis un avis favorable au projet de périmètre d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la communauté d'agglomération Ventoux comtat</p>
--	---

	<p>Venaissin et des communautés de communes du pays de Sault, des Sorgues du comtat et des terrasses du Ventoux</p> <p><i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p><u>RAPPORT N° 2 :</u> <u>SAG – M. Le Maire</u></p>	<p>NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ISSUE DE LA FUSION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN ET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE SAULT, DES SORGUES DU COMTAT ET DES TERRASSES DU VENTOUX</p> <p>Présents : 29 - Procurations : 4</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a émis un avis favorable au projet de répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la communauté d'agglomération issue de la fusion de la communauté d'agglomération Ventoux comtat Venaissin et des Communautés de communes du pays de Sault, des sorgues du comtat et des terrasses du Ventoux</p> <p><i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p><u>RAPPORT N°3 :</u> <u>SAG – M. Le Maire</u></p>	<p>AVIS SUR LE PROJET DE STATUTS D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ISSU DE LA FUSION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN ET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE SAULT, DES SORGUES DU COMTAT ET DES TERRASSES DU VENTOUX</p> <p>Présents : 29 - Procurations : 4</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a émis un avis favorable au projet de statuts d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la communauté d'agglomération Ventoux comtat Venaissin et des communautés de communes du pays de Sault, des sorgues du comtat et des terrasses du Ventoux et a précisé que ce projet devrait être validé à l'unanimité des autres Communautés d'Agglomération entrantes.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité.</i></p>

RAPPORT N° 4 :
DAF – M. FARYSSY

BUDGET VILLE EXERCICE 2011
DECISION MODIFICATIVE N°3

Présents : 29 - procurations : 4
le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté la décision modificative n°3 du budget de la ville, exercice 2011, telle que :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

011.2510.60623.42< #02332 d1

Alimentation 10 030,00 €

16.010.165.93<000640 d1

Dépôts et cautionnements 1 000,00 €

65.0200.658.93<005286 d1

Charges diverses de gestion courante 4 000,00 €

67.331.6745.20<005432 d1

PAP011- Association les Papillons de Carpentras 15 000,00 €

Sub007- Centre Culturel 5 000,00 €

67.5201.6745.1<005430 d1

Sub129 - Association Rheso 10 000,00 €

67.4130.6714.40<005424 d1

Bourses et prix 500,00 €

67.112.6718.33<005426 d1

Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion 110,00 €

67.019.678.93<#03023 d1

Autres charges exceptionnelles 4 390,00 €

TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT 50 030.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

74.331.7473.20<005436 r1

Participation du Département 29 000,00 €

74.0221.74718.30<005335r1

Participation de l'Etat 17 970,00 €

77.2510.7788.633<005400 r1

Produits exceptionnels divers 3 060,00 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 50 030.00 €

Votes

Pour : 24 (Carpentras Ville Active)

Abstentions : 8 (Carpentras le Renouveau ; Carpentras, l'Avenir avec passion)

Mme Hadj-Mahdi ne prenant pas part au vote.

<p>RAPPORT N° 5 : DAF – M. FARYSSY</p>	<p>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT EXERCICE 2011 – DECISION MODIFICATIVE N° 2</p> <p>Présents : 29 - Procurations : 4 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté la décision modificative n°2 du budget annexe de l'assainissement exercice 2011, telle que :</p> <p><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES</u> <u>66.66111.93< 000601</u> Intérêts 1 300,00 € <u>67.673.93< F001509</u> Titres annulés sur exercices antérieurs -1 300,00 €</p> <hr/> <p>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT 0.00 €</p> <p><u>Votes</u> Pour : 30 (Carpentras, Ville Active ; Carpentras, l'Avenir avec passion) Abstentions : 3 (Carpentras le Renouveau)</p>
<p>RAPPORT N° 6 : DAF –M. FARYSSY</p>	<p>AVANCES AUX ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES EXERCICE 2012</p> <p>Présents : 29 - Procurations : 4 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé les avances aux associations subventionnées pour l'exercice 2012, telles que :</p> <p><u>Chapitre 65.400.65740.40>003628</u> Sub 032 – Athlétic Basket Comtadin Carpentras 7 000,00 € Sub 163 – Office Municipal des Sports 41 900,00 € Sub 189 _ Moto Club Carpentras 5 200,00 € Sub 013 _ Tennis Club 8 000,00 € Sub 373 _ Jeunesse Bouliste Avenir de la Griotte 3 800,00 €</p> <p><u>Chapitre 65.951.65740.32 >003036</u> Sub 010 - Office du Tourisme 50 000,00 € Sub 134 – Comité de jumelage 6 000,00 €</p> <p><u>Chapitre 65.300.65740.20 >003624</u> Sub 008 - M.J.C. 32 000,00 €</p> <p><u>Chapitre 65.2130.65740.41 # 03490</u> Sub 003 - Association École Publique de Carpentras 13 000,00 €</p> <p><u>Chapitre 65.5201.657362.1>003640</u> Sub 009 - C.C.A.S. 130 000,00 €</p> <p><u>Chapitre 65.5201.65740.1>003630</u> Sub 096 - Villemarie 19 000,00 € Sub 267 - Centre Social Lou Tricadou 100 000,00 €</p>

Sub 268 - C.L.S.H. de la Roseraie 135 000,00 €
 Sub 268b – Ludothèque 15 000,00 €
 Sub 293 - Les Restaurants du Cœur 2 500,00 €
 Sub 130 - Logis des Jeunes 18 000,00 €
Chapitre 65.0200.65740.01>003632
 Sub 232 - Oeuvres Sociales de la Ville 6 000,00 €

TOTAL 592 400,00 €

Votes

Pour : 24 (Carpentras, Ville Active ; Carpentras, l'Avenir avec passion)

Abstentions : 3 (Carpentras le Renouveau)

M. Angelo Maccagnan, Président de l'OMS, Mme Catherine Setruk, présidente de l'office de Tourisme, Mme Nicole Senoble, Présidente de la MJC, M. le Maire, Président du CCAS, Mme Sylvie Le Berre, Présidente du Centre Social Lou Tricadou, M. Gandon, Président du Logis des Jeunes ne prenant pas part au vote

RAPPORT N°7 :
DAF – M. FARYSSY

**AUTORISATION DES DEPENSES
 D'INVESTISSEMENT ANTICIPEES**

Présents : 29 - Procurations : 4

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé les dépenses d'investissement anticipées a concurrence de dix pour cent des crédits ouverts au budget de l'exercice 2011, réparties comme suit :

Montant exercice 2011	Chapitre	Autorisation 2011
1 192 003,0 0 €	20	119 200,00 €
1 475 035,0 0 €	21	147 503,00 €
7 583 908,0 0 €	23	758 390,00 €

Votes

Pour : 30 (Carpentras, Ville Active ; Carpentras, l'Avenir avec passion)

Abstentions : 3 (Carpentras le Renouveau)

RAPPORT N°8 :
DAF – M. FARYSSY

**TAXE D'URBANISME IRRECOUVRABLE -
 DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR**

Présents : 30 - Procurations : 3

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'admission en non-valeur d'une taxe d'urbanisme irrécouvrable pour un montant de 150 €.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT N°9 : DRH – M. LE MAIRE	<p align="center">FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté la création d'emplois saisonniers afin de répondre au surcroît d'activité des services municipaux à certaines périodes. <u>Votes :</u> <i>Pour : 30 (Carpentras, Ville Active ; Carpentras, l'avenir avec passion)</i> <i>Abstentions : 3 (Carpentras, le Renouveau)</i>
RAPPORT N°10 : DRH – M. LE MAIRE	<p align="center">FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la modification du tableau des effectifs par la création de postes n'entraînant la création d'aucun poste budgétaire supplémentaire. <i>Adopté à l'unanimité</i>
RAPPORT N°11 : DRH - M. GANDON	<p align="center">AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE DE CARPENTRAS AUPRES DE LA COVE</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'avenant de prolongation d'une durée de cinq mois de la convention de mise à disposition du service des sports de la ville de Carpentras auprès de la CoVe. <i>Adopté à l'unanimité</i>
RAPPORT N°12 : DPV – M. FARFAL	<p align="center">CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE – EQUIPE OPERATIONNELLE 2011 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la demande d'aide financière relative à l'équipe opérationnelle, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, composée du chef de projet CUCS , d'un chargé de mission Sécurité Prévention de la Délinquance et d'une chargée de mission Gestion Urbaine et Sociale de Proximité. <i>Adopté à l'unanimité</i>

<p>RAPPORT N° 13 : DPV – M. ANDRIEU</p>	<p>PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES. TRANSFORMATION DE L'ANCIEN COLLEGE DAUDET EN MAISON DU CITOYEN – DEMANDE D'AIDES FINANCIERES 2011</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la demande d'aides financières pour l'année 2011, relative a la transformation de l'ancien collège Daudet en maison du citoyen dans le cadre du programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 14 : DPV – M.MACCAGNAN</p>	<p>REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES ITINERAIRES CYCLABLES SUR LA VILLE DE CARPENTRAS DEMANDE D'AIDE FINANCIERE</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la demande d'aide financière auprès de l'ADEME et du Conseil régional PACA, relative à la réalisation d'un schéma directeur des itinéraires cyclables sur la ville de Carpentras .</p> <p>Votes :</p> <p><i>Pour : 32 (Carpentras, Ville Active ; Carpentras, l'Avenir avec passion, Carpentras, le Renouveau)</i></p> <p><i>Contre : 1 (M. Pénard)</i></p>
<p>RAPPORT N° 15 : DPV - M. FARFAL</p>	<p>CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE – CITE DU POUS DU PLAN : REQUALIFICATION DES ESPACES EXTERIEURS, DEMANDE D'AIDE FINANCIERE</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la demande d'aide financière pour l'année 2011 en vue de la requalification des espaces extérieurs de la cité du Pous du plan.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°16 : DPV – M. FARFAL</p>	<p>CONVENTIONS PARTENARIALES RELATIVES AUX CENTRES SOCIAUX LOU TRICADOU ET VILLEMARIE : FONCTION ANIMATION GLOBALE DE COORDINATION</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé les projets de conventions partenariales d'animation globale de coordination à conclure avec les centres sociaux Lou Tricadou et Villemarie relatifs à la stabilisation de leurs fonctions de pilotage.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p><u>RAPPORT N°17</u> <u>DHL – M. ANDRIEU</u></p>	<p>OPERATION DE RESTRUCTURATION DU CENTRE ANCIEN - ATTRIBUTION DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le choix de l'aménageur Citadis qui sera chargé de réaliser l'opération de restructuration du centre ancien dans le cadre d'une concession d'une durée de 10 ans. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°18 :</u> <u>DAC – MME HADJ-MAHDI</u></p>	<p>PROGRAMMATION CULTURELLE ANIM'ART – ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté la subvention du Conseil Général de Vaucluse pour un montant de 29 000 € versée dans le cadre de la programmation culturelle Anim'art. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°19 :</u> <u>DAC – MME HADJ-MAHDI</u></p>	<p>SAISON CULTURELLE « ANIM'ART 2011-2012 »- FESTIVAL FESTO PITCHO – ADOPTION DE LA CHARTE D'ADHESION AU COLLECTIF FESTO PICH0 2012 Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté la charte d'adhésion au collectif « Festo Pitcho » 2012 dans le cadre de la programmation de la saison culturelle « Anim'art 2011-2012 » <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°20 :</u> <u>SDD – M. GANDON</u></p>	<p>SYNDICAT MIXTE DES EAUX REGION RHONE VENTOUX – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEE 2010 Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du rapport d'activité et des comptes administratifs année 2010 du Syndicat Mixte des Eaux région Rhône Ventoux. <i>A pris acte</i></p>
<p><u>RAPPORT N°21 :</u> <u>SDD – M. ANDRIEU</u></p>	<p>CONVENTION SPECIALE DE DEVERSEMENT DES EAUX USEES AUTRES QUE DOMESTIQUES DANS LE RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – ADOPTION D'UNE CONVENTION-TYPE Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté la convention type entre la Ville, l'exploitant de la station d'épuration et l'industriel concerné, portant déversement des eaux usées autres que domestiques dans le réseau public d'assainissement. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N°22 : SURB – M. ANDRIEU</p>	<p>APPROBATION DE LA MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la modification n°3 du plan local d'urbanisme permettant ainsi l'amélioration de la mixité fonctionnelle des zones UD et UE.</p> <p><u>Votes :</u> <i>Pour : 25 (Carpentras, Ville Active)</i> <i>Contre : 8 (Carpentras, le Renouveau ; Carpentras, l'Avenir avec Passion)</i></p>
<p>RAPPORT N°23 : SAJF – M. ANDRIEU</p>	<p>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET DE GESTION DES ESPACES VERTS DES CITES ELEPHANTS – AMANDIERS – POUS DU PLAN – SABLIERES VILLE DE CARPENTRAS / OFFICE PUBLIC H.L.M. DE VAUCLUSE</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté la convention de mise à disposition et de gestion des espaces verts des cités « Eléphants », « Amandiers », « Pous du plan » et « Sablières ».</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°24 : SEJ – MME BOSSERAI</p>	<p>CONTRAT ENFANCE JEUNESSE-VOLET JEUNESSE VILLE DE CARPENTRAS/CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE/MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE – ADOPTION DU NOUVEAU CONTRAT</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le renouvellement du contrat enfance-jeunesse, volet jeunesse, entre la ville de Carpentras, la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la Mutualité sociale Agricole, et ce à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2014.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 25 : SPR- M. HAUD</p>	<p>AGENCE POSTALE COMMUNALE DU HAMEAU DE SERRES – AVENANT A LA CONVENTION DU 21 OCTOBRE 2005 RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé les termes de l'avenant de la convention du 21 octobre 2005 relative à l'organisation d'une agence postale communale prévoyant des modifications concernant l'organisation matérielle et financière de la structure.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p><u>RAPPORT N° 26 :</u> SFM- M. HAUD</p>	<p>REGIE AVEC AUTONOMIE FINANCIERE DU MARCHE GARE – REVISION DU TARIF DE LA PRESTATION DE DERATISATION, DESINSECTISATION ET DESINFECTON DES BATIMENTS</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la réactualisation du tarif de dératisation, désinsectisation et désinfection des bâtiments du marche gare passant ainsi de 0.18€/m² /an à 0.21 €/m² /an.</p> <p style="text-align: center;"><i>Adopté à l'unanimité</i></p>		
<p><u>RAPPORT N°27 :</u> SAG – M. LE MAIRE</p>	<p>COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS</p> <p>DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a procédé a la désignation de représentants du conseil municipal au sein de la commission intercommunale des impôts directs telle que :</p> <table border="1" data-bbox="568 1003 1310 1361"> <tr> <td data-bbox="568 1003 927 1361"> <p>TITULAIRES :</p> <p>1- Farid Faryssy 2- Nicole Senoble 3- Agnès Moisson 4- Serge Andrieu 5- Nicole Cordonny 6- Jean-Luc Becker</p> </td> <td data-bbox="927 1003 1310 1361"> <p>SUPPLEANTS :</p> <p>1- Robert Arnoux 2-Christine Michaut 3- Angelo Maccagnan 4- Michelle Gallichio 5- Olivier Lapierre 6- Laurent Pénard</p> </td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><i>Adopté à l'unanimité</i></p>	<p>TITULAIRES :</p> <p>1- Farid Faryssy 2- Nicole Senoble 3- Agnès Moisson 4- Serge Andrieu 5- Nicole Cordonny 6- Jean-Luc Becker</p>	<p>SUPPLEANTS :</p> <p>1- Robert Arnoux 2-Christine Michaut 3- Angelo Maccagnan 4- Michelle Gallichio 5- Olivier Lapierre 6- Laurent Pénard</p>
<p>TITULAIRES :</p> <p>1- Farid Faryssy 2- Nicole Senoble 3- Agnès Moisson 4- Serge Andrieu 5- Nicole Cordonny 6- Jean-Luc Becker</p>	<p>SUPPLEANTS :</p> <p>1- Robert Arnoux 2-Christine Michaut 3- Angelo Maccagnan 4- Michelle Gallichio 5- Olivier Lapierre 6- Laurent Pénard</p>		
<p><u>RAPPORT N°28 :</u> SAG – M. LE MAIRE</p>	<p>CIMETIERE COMMUNAL - REPRISE D'UNE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON - CONCESSION PERPETUELLE N°21 SITUEE EN PERIMETRE DU CARRE 10</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la reprise de la concession perpétuelle, en état d'abandon, n°21 située en périmètre du carré 10.</p> <p style="text-align: center;"><i>Adopté à l'unanimité</i></p>		
<p><u>RAPPORT N° 29 :</u> SAG – M. LE MAIRE</p>	<p>CIMETIERE COMMUNAL - REPRISE D'UNE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON - CONCESSION PERPETUELLE N°141 DU CARRE</p> <p>Présents : 30 - Procurations : 3</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la reprise de la concession perpétuelle, en état d'abandon, n°141 du carré 7.</p> <p style="text-align: center;"><i>Adopté à l'unanimité</i></p>		

RAPPORT N° 30 : SAG – M. LE MAIRE	<p align="center">CIMETIERE COMMUNAL - REPRISE D'UNE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON CONCESSION PERPETUELLE N°56 EN PERIMETRE DU CARRE 3</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la reprise de la concession perpétuelle, en état d'abandon, n°56 en périmètre du carré 3. <i>Adopté à l'unanimité</i>
RAPPORT N°31 : SAG – M. Le Maire	<p align="center">CIMETIERE COMMUNAL – REVISION DU TARIF DES CONCESSIONS ET DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION DU DEPOSITOIRE</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'augmentation de 3% des tarifs de concessions et de mise a disposition du dépositaire, applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2012. <i>Adopté à l'unanimité</i>
RAPPORT N°32 : DRH – M. LE MAIRE	<p align="center">MODIFICATIONS DES ELUS BENEFICIAIRES D'INDEMNITES</p> Présents : 30 - Procurations : 3 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté la modification des élus bénéficiaires d'indemnités de fonction des élus locaux. <u>Votes :</u> <i>Pour : 30 (Carpentras Ville Active ; Carpentras, l'Avenir avec Passion)</i> <i>Contre : 3 (Carpentras, le Renouveau)</i>
RAPPORT N° 33 : SAG – M. le Maire	<p align="center">POUVOIRS EXERCES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNICATION DES DECISIONS</p> Présents : 30 - Procurations : 3 <i>A pris acte.</i>
RAPPORT N°34 : SAG – M. Le Maire	<p align="center">MOTION SUR LA NOUVELLE TAXATION DES MUTUELLES</p> Présents : 30 - Procurations : 3 <u>Votes :</u> <i>Pour : 25 (Carpentras, Ville Active)</i> <i>Contre : 8 (Carpentras, l'Avenir avec passion ; Carpentras, le renouveau)</i>
RAPPORT N° 35 :	<p align="center">QUESTIONS DIVERSES</p>

Le Maire

Francis Adolphe